



Ville d'Antibes Juan les Pins

CONSEIL MUNICIPAL  
séance du vendredi 26 novembre 2010

**GROUPE LA GAUCHE ET L'ÉCOLOGIE  
POUR ANTIBES JUAN-LES-PINS**

24-6	SPANC – CHOIX DU MODE DE GESTION : GESTION DE LA COLLECTE ET DU TRANSPORT DES EAUX USEES EN REGIE MUNICIPALE – SERVICE PUBLIC DU TRAITEMENT DES EAUX USEES ET ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF – DELEGATION DE SERVICE PUBLIC – LANCEMENT DE LA PROCEDURE
------	---

Concernant le Service Public de l'Assainissement Collectif, nous tenons à marquer notre satisfaction sur le fonctionnement de ce service.

Nous ne ferons que citer et reprendre à notre compte quelques phrases tirées des différents documents du conseil :

- un niveau de service très élevé
- un niveau d'épargne très significatif
- un niveau d'endettement peu élevé
- l'expérience confirmée du personnel de la régie.

Aujourd'hui, il est important de noter que depuis 1969, date de l'autonomie financière du service, la commune a été capable de créer et de faire fonctionner très correctement un groupe qui représente à l'heure actuelle 57 agents et 33 véhicules.

Il faut aussi noter que dans les prochaines années l'assainissement collectif va devoir faire face à des investissements assez importants. Et ce n'est pas pour autant que l'on décide de sa privatisation.

Tout cela pour dire que lorsqu'on a la volonté politique et le courage de faire, nous pouvons entreprendre des tâches avec un niveau de qualité élevé et des coûts de prestations calculés au plus juste, dans l'intérêt des Antibois.

Aussi, il est totalement incompréhensible de constater un revirement de position concernant l'assainissement non collectif.

Ce service mis en œuvre il y a quatre ans donne toute satisfaction, la poignée d'agents qui le composent se sont complètement investis dans leurs missions et en récompense, vous privatisez.

Vous offrez ce cadeau à Veolia sans nous donner la moindre explication plausible de ce choix.

On ne reviendra pas sur le tour de passe-passe concernant la tarification.

Par contre, sachez que nous ne sommes pas dupes et les administrés non plus.

A la lecture du rapport annuel, on constate qu'un énorme travail de réhabilitation des fosses doit être mené.

D'ailleurs le secteur où l'on trouve entre 46% et 75% de fosses à réhabiliter se situe sur le Cap d'Antibes.

Il est clair que l'entreprise qui fait le contrôle et conseille les administrés devenus clients et admirablement placée pour proposer ses services dans la réhabilitation et l'entretien du système d'assainissement.

Nous ne pouvons tolérer cette façon de faire.

**Nous vous demandons de revoir votre position et de garder le Service Assainissement Non Collectif qui ne demande pratiquement aucun investissement et qui fonctionne très correctement avec moins de cinq agents équivalent temps plein.**